

## 11. Des actions intégrées : expériences dans le secteur du tourisme.

Ce chapitre décrit un ensemble d'actions mises en place dans un secteur d'activités spécifique, celui du tourisme. Il s'agit dans ce type d'expérience de bien cerner les objectifs, les ressources et les contraintes propres au secteur, afin de pouvoir proposer des stratégies et des actions adaptées.

### 11.1. Les auberges de jeunesse font leurs premiers pas dans l'éco-gestion.

L'a.s.b.l. « Les Auberges de Jeunesse » (A.J.) est un réseau de centres d'hébergement subventionné par les pouvoirs publics. Son siège central se trouve à Bruxelles. C'est dans cette partie administrative de l'association qu'une **conseillère en environnement** a travaillé de 1994 à 1997.

L'arrivée de cette conseillère faisait suite au souhait de la direction d'« environnementaliser » les A.J. (à l'initiative du responsable marketing). En 1993, une charte émanant de la fédération internationale des auberges de jeunesse, et définissant de grandes orientations environnementales, a été signée par l'association belge.

Neuf auberges sont réparties à Bruxelles et en Wallonie. Des actions environnementales ont été menées au siège de l'association et dans certaines auberges. Il s'agit **d'actions intégrées** comportant plusieurs volets tels que l'eau (consommation/épuration), l'énergie (réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments du réseau), l'aménagement et la gestion écologique des jardins, ou encore les déchets. Les actions du volet « déchets » portent en particulier sur le **tri** et l'**éco-consommation**.

La **communication** à l'intérieur des A.J. a ciblé le Conseil d'Administration, le personnel via des réunions d'équipes et de l'affichage, et enfin, les membres de l'association par la revue trimestrielle « Nouveaux relais ». Les réunions d'équipes organisées deux fois par an ont permis la présentation de nouveaux projets liés à l'environnement ou de bilans d'actions réalisées.

A la fin de chaque année, chaque responsable d'auberge établit avec le directeur le bilan des activités. Un volet environnement y a été inclus. Il s'agit d'une manière de formaliser les actions. Un budget a également été réservé pour de petits projets environnementaux.

La conseillère en environnement a favorisé l'adhésion de l'association à la charte éco-consommation de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (I.B.G.E.). Le travail réalisé dans ce cadre a été récompensé par un prix « Eco-Iris Bureau » en 1996.

#### **Les actions au niveau du siège social**

Les objectifs

- > faire du siège social un exemple pour les auberges ;
- > réduire les quantités de déchets produits ;
- > instaurer un système de tri des déchets ;
- > appliquer des principes d'éco-consommation.

Les actions réalisées :

- > tri du papier-carton (distribution des poubelles de l'I.B.G.E. et diffusion de consignes spécifiques) ;
- > achat d'un conteneur à papier ;
- > tri des déchets dangereux ;
- > éco-consommation au niveau des achats (membre du Réseau Eco-Consommation depuis 1996) ;
- > changement de photocopieuse (recto verso et système éco-box).

## Un exemple d'éco-consommation

Parmi les actions concrètes, relevons plus particulièrement la **rationalisation des impressions**. En effet, une source importante de déchets était constituée des rebuts de publications. Une réflexion a été menée en étroite **collaboration** avec le responsable des publications.

Des **solutions** ont été développées:

- le papier couché a été remplacé par du papier non couché et non blanchi au chlore ;
- des encres végétales sont maintenant utilisées pour l'impression des documents ;
- la conseillère en environnement a formalisé des procédures reprenant les spécifications demandées à l'imprimeur ;
- un travail d'analyse a été entrepris pour éliminer les publications redondantes et pour réaliser la mise en page des documents de façon à utiliser moins de papier ;
- un format d'impression produisant moins de déchets a également été choisi.

A côté de l'intérêt environnemental de cette rationalisation, il faut souligner que le responsable des publications a été satisfait sur deux plans : il y a maintenant une meilleure cohérence de style dans les documents produits (couleur, etc.) et les frais d'impression ont diminué. Les changements ont concerné tous les documents des A.J. (lettres, enveloppes, dépliants, etc.).

## Les actions au niveau des auberges

La conseillère en environnement a mis au point une liste test, comparable à un **éco-audit**, comportant 160 questions couvrant tous les domaines de l'environnement (8 thèmes) dont les déchets (prévention et gestion). Chaque responsable d'auberge a été amené à choisir un thème à développer dans son établissement au cours de l'année.

Un **mini-forum** sur les déchets a été organisé avec les responsables ayant marqué leur intérêt pour ce thème (5 auberges), dans le but de :

- déterminer les enjeux ,
- comparer les situations pour les déchets «tout venant» et les déchets recyclables (collectes) ,
- réfléchir aux moyens pour mettre en place un système de tri (personnel, gestion, financement, suivi, etc.).

Deux auberges ont mis en œuvre des actions concrètes. Un exemple est présenté ci-dessous.

### Le projet « Recycle »

Un projet concernant les déchets a été développé dans une auberge de jeunesse de Bruxelles, l'auberge Jean Nihon. La conseillère en environnement et le responsable de l'auberge ont décidé de commencer par améliorer la **gestion des déchets** produits par l'auberge.

En 1995, il y avait encore peu de filières existantes pour la collecte à domicile des déchets triés. Une auberge de jeunesse produit des déchets de type ménagers à plus grande échelle qu'un ménage mais à moins grande échelle qu'une entreprise ; les collecteurs montraient peu d'intérêt à collaborer.

Grâce à un subside de l'I.B.G.E. et avec le soutien de sponsors privés, la conseillère en environnement a réalisé une étude de faisabilité et réfléchi à la mise en œuvre d'actions concrètes. Un **tri des déchets** a été mis en place pour tous les types de déchets : emballages, organiques (jardin, cuisine et table), spécifiques et dangereux. Il a fallu s'assurer du **recyclage effectif** des matières triées. Un logo a été créé afin de rendre l'action plus visible.



